



COMMISSION MOTO-CROSS UFOLEP RHÔNE-ALPES
Compte rendu de la réunion élargie du 12 décembre 2015 à BRON

PRESENTS:

Membres de la Commission:

73 Savoie: Jean-Claude BODEVIN (MCCS) et J.François IANNUZZI (MC La Motte Servolex - 74

Haute Savoie : Marc DESBIOLLES et Roger CARRARO (MC des Princes) -

Autres départements non représentés: 69 / 38 / 26

UFOLEP: - Patrick NEDELEC Président du Comité Régional

Christophe COMAS : CNS (MC Pierre Torrion)

Sylvain BOUTTIER délégué UFOLEP de l'Ain. .

Autres participants

Eric BUNEL (07 / MC Rochepaule) - David COMBAZ (73 / MCCS) - Thierry PENIN (01/ MC Pierre Torrion) - Hervé GOYON (01/ MC Feillens) - Daniel GOYON (01/ MC Feillens Saint-Joseph) -

TRAN TO Gérard (01 MC Bellegarde) -

ORDRE DU JOUR

BILAN DE LA SITUATION

Patrick NEDELEC souhaite la bienvenue à tous les participants et ouvre un débat au sujet des difficultés croissantes rencontrées par l'activité moto au sein de l'UFOLEP. Le contexte de la création d'une grande Région Auvergne/Rhône-Alpes ne simplifie pas la situation.

De nombreux points sont soulevés:

- Chute drastique du nombre de clubs qui s'affilient à l'UFOLEP: les clubs conservent leur affiliation à la fédération délégataire, mais se désolidarise de l'UFOLEP, souvent par manque d'informations fiables et précises. Les tarifs proposés par l'UFOLEP restent pourtant compétitifs, mais les contraintes instituées par les compagnies d'assurance y sont sans doute pour quelque chose.

- Cette chute entraîne une diminution très nette du nombre de pilotes et des terrains mis à leur disposition.

- En conséquence, le nombre de pilotes diminuant, on constate que le budget de l'organisation des courses accuse un déficit croissant, déficit aggravé par l'augmentation des charges d'assurance, de sécurité et de chronométrage (il faudrait réunir au moins 140 pilotes pour équilibrer ce budget, alors qu'en moyenne, centaine de pilotes se sont engagés en 2015...).

- De nombreux pilotes attendent la parution du calendrier des courses avant de renouveler leur licence: faut-il établir un calendrier prévisionnel dès le mois de juin?

- Des difficultés sont aussi rencontrées dans la constitution des dossiers préfectoraux: les exigences diffèrent d'un département à l'autre, surtout en ce qui concerne la sécurité.

- Dans cette période difficile, on note aussi le manque d'implication des délégués départementaux lors des réunions de la commission.
- Le chronométrage actuel, techniquement très fiable, voit son prix de revient par pilote augmenter considérablement, puisqu'il s'agit d'un forfait global basé sur une participation de 140 pilotes. Le déficit actuel est en moyenne de 350€ par course!

Quelques propositions sont retenues afin d'essayer d'améliorer cette situation préoccupante:

- Reprendre contact et rencontrer les clubs qui n'ont pas renouvelé leur affiliation à l'UFOLEP depuis cette année ou depuis plusieurs années, à l'initiative du président du Comité Régional, en liaison avec les délégués départementaux.
- Rencontrer la société YAKA Events, en charge du chronométrage, afin de revoir à la baisse le contrat annuel (obtenir un coût par pilote et non un forfait annuel ou par course). Rencontre à l'initiative du président régional et du délégué départemental de l'Ain.

COMPOSITION DE LA COMMISSION MOTO

Actuellement, la Commission régionale moto est constituée de représentants de trois départements sur sept (Ain / Haute Savoie / Savoie), faute de clubs affiliés dans les autres départements.

Aucun candidat ne se propose pour prendre la responsabilité de la Commission. et assurer le suivi de l'activité en liaison avec le Comité Régional.

Pour palier à cette défaillance, Sylvain BOUTTIER propose que le comité départemental de l'Ain prennent en charge cette responsabilité. Proposition acceptée.

Pour assurer la continuité du secrétariat, Jean-Claude BODEVIN propose de poursuivre sa tâche pendant la saison 2016. Proposition acceptée.

PREPARATION DES COURSES 2016

* Cinq clubs (01-MC Feillens St Joseph / 01-MC Pierre Torrior / 01-MC Bellegarde / 74-MC des Princes: 2 courses / 73-MC La Motte Servolex) proposent six courses pour le Trophée régional 2016.

* Afin d'essayer de palier au manque de pilotes, une catégorie Quads est créée et sera proposée pour toutes les courses du Trophée.

* Dans ce cas, le déroulement des courses comprendra deux essais de 10mn (le deuxième essai est chronométré) suivis de deux manches de 20mn plus un tour (15mn plus un tour pour les SOLO A 85).

* Des démonstrations éducatives seront associées à ces courses.

* les numéros seront délivrés par la commission selon deux souhaits proposés par le pilote.

* Les tarifs 2015 sont maintenus pour 2016:

Inscription des clubs 75€ / Demande de numéros 5€ / engagement 26€ + 9€ de chronométrage

Pour les démonstrations éducatives, les frais d'inscription seront de 10€.

* Pour les pilotes qui s'engagent en cours de saison, les frais d'engagement s'élèvent à 40€ (35€ + 5€ de demande de numéro pour une première course). Pour les pilotes de Rhône-Alpes, l'engagement du pilote nécessite l'inscription préalable de son club au Trophée Régional.

* Le secrétaire est chargé de la mise à jour du règlement régional, de l'établissement du calendrier des courses, de la préparation des demandes d'inscription pour les clubs et des demandes d'engagement pour les pilotes. Tous ces documents seront diffusés dans les meilleurs délais.

J.Claude BODEVIN

Secrétaire de la Commission